Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ville de Magog | 45072 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Manon Courchesne, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville de Magog pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Signature _____ Date 15 mai 2023

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Magog

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de Ville de Magog (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A108652
Sherbrooke, le 15 mai 2023

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalisations	
		2022	2022	2021
Revenus				
Taxes	1	51 154 030	51 626 009	48 967 302
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 178 500	1 403 199	1 232 753
Quotes-parts	3	425 534	436 337	372 905
Transferts	4	3 310 100	4 200 012	4 951 931
Services rendus	5	34 725 010	37 714 797	36 125 448
Imposition de droits	6	3 309 700	6 623 171	8 742 390
Amendes et pénalités	7	1 003 803	1 248 964	1 065 917
Revenus de placements de portefeuille	8	170 982	964 844	192 271
Autres revenus d'intérêts	9	281 900	484 785	485 947
Autres revenus	10	370 800	2 564 955	1 196 050
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	95 930 359	107 267 073	103 332 914
Charges				
Administration générale	14	8 205 166	8 526 561	8 397 138
Sécurité publique	15	14 820 828	14 623 313	14 056 688
Transport	16	15 567 731	15 986 023	14 179 411
Hygiène du milieu	17	15 633 141	14 987 663	13 954 051
Santé et bien-être	18	509 363	467 218	411 366
Aménagement, urbanisme et développement	19	3 844 740	4 331 700	3 557 481
Loisirs et culture	20	10 578 649	11 107 767	10 253 419
Réseau d'électricité	21	25 035 142	26 648 811	24 952 610
Frais de financement	22	1 979 180	1 858 145	1 876 532
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	96 173 940	98 537 201	91 638 696
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(243 581)	8 729 872	11 694 218
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		185 101 228	173 407 010
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		185 101 228	173 407 010
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		193 831 100	185 101 228

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	39 857 180	24 565 975
Débiteurs (note 5)	2	32 912 997	34 954 753
Prêts (note 6)	3	359 408	44 455
Placements de portefeuille (note 7)	4	518 241	480 560
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	73 647 826	60 045 743
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	728 359	523 082
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	18 768 338	15 069 335
Revenus reportés (note 12)	12	2 510 966	2 686 720
Dette à long terme (note 13)	13	80 114 088	75 870 379
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	1 624 196	1 338 676
Autres passifs (note 14)	15	1 117 627	1 479 537
	16	104 863 574	96 967 729
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(31 215 748)	(36 921 986)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	221 966 585	218 966 315
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 470 465	1 632 232
Stocks de fournitures	20	1 429 172	1 212 074
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	180 626	212 593
	23	225 046 848	222 023 214
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	193 831 100	185 101 228

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalisations	
		2022	2022	2021
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(243 581)	8 729 872	11 694 218
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	(18 833 243)	(15 591 924)	(11 926 942)
Produit de cession	3	3 767	149 655	73 470
Amortissement	4	12 026 615	12 429 645	11 740 635
(Gain) perte sur cession	5		87 919	(71 633)
Réduction de valeur / Reclassement	6		(75 565)	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(6 802 861)	(3 000 270)	(184 470)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		161 767	(2 427)
Variation des stocks de fournitures	10		(217 098)	(86 556)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		31 967	39 521
	13		(23 364)	(49 462)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(7 046 442)	5 706 238	11 460 286
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(36 921 986)	(48 382 272)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(36 921 986)	(48 382 272)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(31 215 748)	(36 921 986)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 729 872	11 694 218
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	12 429 645	11 740 635
Autres			
▪ Perte (gain) - cession d'immo.	3	87 919	(71 633)
▪ Perte de placement	4	21 797	87 905
	5	21 269 233	23 451 125
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	2 041 756	(3 502 952)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	1 411 011	(2 150 876)
Revenus reportés	9	(175 754)	1 745 315
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	285 520	(619 986)
Propriétés destinées à la revente	11	86 202	(2 427)
Stocks de fournitures	12	(217 098)	(86 556)
Autres actifs non financiers	13	31 967	39 523
	14	24 732 837	18 873 166
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(13 665 842)	(12 809 621)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	149 655	73 470
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(13 516 187)	(12 736 151)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(436 412)	(134 629)
Remboursement ou cession	21	34 396	26 467
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	(4 353)	(65 610)
Cession	23	31 938	78 467
	24	(374 431)	(95 305)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	19 084 830	17 670 000
Remboursement de la dette à long terme	26	(14 788 370)	(16 212 635)
Variation nette des emprunts temporaires	27	205 277	523 082
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(52 751)	(8 646)
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	4 448 986	1 971 801
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	15 291 205	8 013 511
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	24 565 975	16 552 464
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	24 565 975	16 552 464
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	39 857 180	24 565 975

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Magog (la « Ville ») est constituée en vertu de la *Loi sur les cités et villes*. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Ville (ci-après « les états financiers »), lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Dans les informations sectorielles consolidées et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville, excluant les organismes qu'elle contrôle.

Ces états financiers tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés. La Ville participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

- Régie de police de Memphrémagog : 75,34 %
- Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (« Régie de déchets ») : 46,96 %

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les charges sont comptabilisées au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les événements. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations corporelles.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) Actifs

Les actifs se composent de ce qui suit :

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Montant des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme sont créés lors de l'émission présente ou à venir d'une dette à long terme sur la base des taux de subvention des différentes immobilisations faisant l'objet du financement.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite. Lorsqu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement, le prêt est déprécié ou sorti du bilan.

b) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire ou en fonction du tonnage d'enfouissement sur les périodes suivantes :

Infrastructures : 15 à 40 ans

Infrastructures - cellules d'enfouissement : selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité totale d'enfouissement

Réseau d'électricité : 10 à 40 ans

Bâtiments : 10 à 40 ans

Véhicules : 2 à 25 ans

Ameublement et équipement de bureau : 4 à 20 ans

Machinerie, outillage et équipement divers : 4 à 40 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'escompte et d'émission de la dette à long terme sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

La Ville prendra en charge sa quote-part des coûts de fermeture et d'après-fermeture de la décharge contrôlée de déchets solides exploitée par la Régie de déchets. Les coûts provisionnés correspondent à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation. Les coûts sont constatés en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle est mesurée selon une méthode volumétrique en fonction du nombre de mètres cubes utilisés.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion de la décharge contrôlée de déchets solides.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

La Ville utilise une estimation des coûts actuels de décontamination pour estimer le montant du passif.

E) Revenus

Constatation des revenus

Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les revenus sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les événements, et ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés;

- Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;

- Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

- Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution;

- Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance;

- Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés;

- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

- Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt;

- Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville, le régime enregistré d'épargne-retraite (« REER ») offert par la Ville à ses pompiers et agents de prévention et le REER offert par la Régie de déchets sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La Ville de Magog et la Régie de police de Memphrémagog offrent à leurs employés deux régimes de retraite à prestations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (« DMERCA ») des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Les dernières évaluations actuarielles de la Ville et de la Régie de police de Memphrémagog ont été effectuées en date du 31 décembre 2021.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal
Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014 (la «Loi»), des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette Loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même Loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie, car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation ou d'une quote-part aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé à la fin suivante et est amorti selon la durée indiquée ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges de fonctionnement.

Excédent de fonctionnement affecté

L'excédent de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent accumulé dont l'utilisation est réservée par résolutions adoptées par le conseil municipal.

Fonds réservés

En vertu des règlements de la Ville et des lois gouvernant le secteur municipal, certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	39 857 180	24 565 975
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	39 857 180	24 565 975
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	( )	( )
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	9	39 857 180	24 565 975
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	321 701	321 340
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11	8 026 000	9 170 000

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement et aux soldes disponibles de règlement d'emprunt.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 595 767 $ (1 710 909 $ en 2021). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 350 408 $ (607 414 $ en 2021).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. Débiteurs

		2022	2021
Taxes municipales	12	2 605 641	3 272 245
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	20 983 025	19 913 916
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	2 368 135	1 448 618
Organismes municipaux	16	77 809	343 397
Autres			
▪ Électricité	17	3 982 611	4 742 270
▪ Divers	18	2 895 776	5 234 307
	19	32 912 997	34 954 753
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	12 183 425	11 055 497
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24	12 183 425	11 055 497
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	3 671 083	3 396 961
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27	11 817 541	11 116 306
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28	1 584 832	1 579 272
Ministère de la Culture et des Communications	29	3 034 833	3 245 864
Autres ministères/organismes	30	4 545 819	3 972 474
	31	20 983 025	19 913 916

Note

Les débiteurs incluent la portion des partenariats pour un montant de 1 191 940 $ en 2022 et de 945 487 $ en 2021.

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 2,08 % à 4,18 % (2,1 % à 4,18 % au 31 décembre 2021) et viennent à échéance au plus tard en 2041.

6. Prêts

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪ Prêts - Installation septique	34	319 399	
▪ Prêts à un organisme municipal	35	40 009	44 455
	36	359 408	44 455
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

Note

Les prêts pour la mise aux normes des installations septiques portent intérêt au taux de 4,5 %, sont encaissables par des versements annuels totalisant 21 293 $ et viennent à échéance en 2037.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Le prêt à une municipalité membre d'un partenariat est sans intérêt, est encaissable par des versements annuels de 4 446 $ et vient à échéance en janvier 2031.

7. Placements de portefeuille

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38	347 773	282 506
Autres placements	39	170 468	198 054
	40	518 241	480 560
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41	170 468	198 054
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

Note

Les placements de portefeuille aux fins d'investissement de la Ville sont composés du fonds de garantie de franchise collective de l'UMQ et du fonds des municipalités pour la biodiversité.

Les autres placements de portefeuille d'un des partenariats affectés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement sont composés d'épargnes à terme et d'obligations portant intérêt à des taux de rendement lié aux marchés (taux de rendement lié aux marchés au 31 décembre 2021), échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2026.

8. Avantages sociaux futurs

		2022	2021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	(1 624 196)	(1 338 676)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44		
	45	(1 624 196)	(1 338 676)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	1 898 683	1 836 805
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47		
Régimes à cotisations déterminées	48	292 930	246 872
Autres régimes (REER et autres)	49	3 182	2 974
Régimes de retraite des élus municipaux	50	60 217	58 708
	51	2 255 012	2 145 359

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

9. Autres actifs financiers

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		
Autres	53		
	54		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

10. Emprunts temporaires

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 10 000 000 $ portant intérêt au taux préférentiel (6,45 %; 2,45 % au 31 décembre 2021) et renouvelable annuellement. Le solde est inutilisé aux 31 décembre 2022 et 2021.

Les partenariats bénéficient d'ouvertures de crédit bancaire dont la quote-part de la Ville s'élève à 413 860 $, portant intérêt au taux préférentiel (6,45 %) (taux préférentiel (2,45 %) et taux préférentiel plus 1 % (3,45 %) au 31 décembre 2021) et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour les opérations courantes.

Un des partenariats bénéficie d'un emprunt temporaire dont la quote-part de la Ville s'élève à 2 676 805 $, portant intérêt au taux préférentiel (6,45 %). Cet emprunt est utilisé pour le financement à court terme de projets d'investissement.

11. Créditeurs et charges à payer

		2022	2021
Fournisseurs	55	6 765 180	5 781 436
Salaires et avantages sociaux	56	5 873 098	5 076 021
Dépôts et retenues de garantie	57	548 654	677 706
Provision pour contestations d'évaluation	58		
Autres			
▪ Intérêts courus	59	557 001	410 373
▪ Dépôts usagés électricités	60	425 945	399 215
▪ Allocation de départ des élus	61	127 653	183 774
▪ Relatifs aux immobilisations	62	3 976 549	2 050 467
▪ Avantages sociaux accumulés	63	494 258	490 343
	64	18 768 338	15 069 335

Note

Les créditeurs et les charges à payer incluent la portion des partenariats pour un montant de 2 133 835 $ en 2022 et de 1 726 787 $ en 2021.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

12. Revenus reportés

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	38 096	31 382
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66	553 525	505 723
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪ Divers transferts	71	110 340	185 944
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	106 838	151 816
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪ Perçus d'avance hydro	80	1 506 005	1 541 048
▪ Autres revenus reportés	81	196 162	270 807
▪	82		
▪	83		
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	2 510 966	2 686 720

Note

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2022	2021
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	4,50	2023	2031	88	80 499 641	76 181 616
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					92		
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,55	3,55	2029	2029	94	166 066	187 631
Autres					95		
					96	80 665 707	76 369 247
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	(551 619)	(498 868)
					98	80 114 088	75 870 379

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2023	99		11 403 439	27 539		11 430 978
2024	100		17 753 565	27 539		17 781 104
2025	101		10 371 296	27 539		10 398 835
2026	102		10 089 183	27 539		10 116 722
2027	103		7 022 158	27 539		7 049 697
2028 et plus	104		23 860 000	48 192		23 908 192
	105		80 499 641	185 887		80 685 528
Intérêts et frais accessoires	106			(19 821)		(19 821)
	107		80 499 641	166 066		80 665 707

Note

14. Autres passifs

		2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	501 282	393 877
Assainissement des sites contaminés	109	616 345	1 085 660
Autres			
▪	110		
▪	111		
▪	112		
▪	113		
	114	1 117 627	1 479 537

Note

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

Les activités des sites d'enfouissement d'un de nos partenariats, notamment celles relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sont régies par les lois gouvernementales applicables concernant la protection de l'environnement. Les principales informations relatives au passif afférent sont les suivantes :

- Constatation et mesure du passif : selon le nombre de mètres cubes enfouis au cours de l'exercice;
- Durée de vie restante estimative de l'exploitation : 6,5 ans;
- Capacité restante estimative : 132 589 mètres cubes;
- Actifs affectés au règlement du passif : 206 593 $;
- Période estimative nécessaire pour les activités d'après-fermeture : 30 ans.

Les charges estimatives totales relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement totalisent 1 544 374 $. Au 31 décembre 2022, le passif constaté aux états financiers à cet égard est de 501 282 $, de sorte qu'un solde de 1 043 092 $ reste à constater.

Passif au titre de l'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Au 31 décembre 2022, un paiement de transfert au montant de 3 076 215 $ a été accordé à la Ville relativement aux travaux d'assainissement d'un site contaminé. Ce montant sera constaté aux résultats à titre de revenu lors de l'enregistrement des charges correspondantes. Les paiements de transfert déjà constatés à titre de revenu s'élèvent à 361 916 $ en 2022, à 552 628 $ en 2021, à 1 162 532 $ en 2020 et à 800 243 $ en 2019.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	115	45 497 557	937 061	402	46 434 216
Eaux usées	116	69 271 399	1 247 900	280 000	70 239 299
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	123 118 252	1 270 567	914 088	123 474 731
Autres					
▪ Autres	118	37 351 992	1 212 833	215 014	38 349 811
▪	119				
Réseau d'électricité	120	23 467 911	447 127		23 915 038
Bâtiments	121	48 218 464	677 124	439 666	48 455 922
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	11 405 277	1 146 752	81 344	12 470 685
Ameublement et équipement de bureau	124	5 202 857	20 994	603 490	4 620 361
Machinerie, outillage et équipement divers	125	11 171 313	342 078	187 340	11 326 051
Terrains	126	9 862 560	36 746	(68 648)	9 967 954
Autres	127				
	128	384 567 582	7 339 182	2 652 696	389 254 068
Immobilisations en cours	129	2 848 808	8 252 742		11 101 550
	130	387 416 390	15 591 924	2 652 696	400 355 618
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	131	18 375 114	1 220 682	402	19 595 394
Eaux usées	132	35 824 961	1 873 749	280 001	37 418 709
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	48 497 011	4 557 871	914 088	52 140 794
Autres					
▪ Autres	134	22 946 324	1 192 939	215 014	23 924 249
▪	135				
Réseau d'électricité	136	9 633 699	593 566		10 227 265
Bâtiments	137	14 974 245	1 368 496	250 821	16 091 920
Améliorations locatives	138				
Véhicules	139	6 561 243	810 719	81 344	7 290 618
Ameublement et équipement de bureau	140	4 323 355	283 368	603 490	4 003 233
Machinerie, outillage et équipement divers	141	7 314 123	528 255	145 527	7 696 851
Autres	142				
	143	168 450 075	12 429 645	2 490 687	178 389 033
VALEUR COMPTABLE NETTE	144	218 966 315			221 966 585
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145	232 213			232 213
Amortissement cumulé	146	(58 053)	(23 221)	( )	(81 274)
Valeur comptable nette	147	174 160			150 939

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

16. Propriétés destinées à la revente

		2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148	377 965	503 530
Immeubles industriels municipaux	149	1 092 500	1 128 702
Autres	150		
	151	1 470 465	1 632 232
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	1 470 465	1 632 232

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
VALEUR COMPTABLE NETTE	164				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪ Divers	165	180 626	212 593
▪	166		
▪	167		
Autres			
▪	168		
▪	169		
	170	180 626	212 593

Note

19. Obligations contractuelles

La Ville est liée par divers contrats de services pour le déneigement des rues, trottoirs et stationnements, la collecte, le transport et l'élimination des matières résiduelles, l'entretien sanitaire des bâtiments municipaux, les services professionnels en évaluation foncière, etc. jusqu'en 2028, pour un montant de 17 530 404 $.

De plus, la Ville s'est engagée, en vertu d'un contrat de location de locaux échéant en 2031, à verser des loyers totalisant 3 565 433 $. Les paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 378 847 $ en 2023, à 388 584 $ en 2024, à 398 439 $ en 2025, à 408 415 $ en 2026 et à 418 514 $ en 2027.

Office municipal d'habitation de la Ville

L'Office municipal d'habitation de Magog, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit.

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 2 325 570 $ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 311 404 $ en 2023, 293 601 $ en 2024, 250 773 $ en 2025, 231 773 $ en 2026 et 212 160 $ en 2027.

La Ville a également conclu un contrat de location de locaux échéant en 2031, prévoyant la perception de loyers totalisant 3 565 433 $. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 378 847 $ en 2023, à 388 584 $ en 2024, à 398 439 $ en 2025, à 408 415 $ en 2026 et à 418 514 $ en 2027.

Un des partenariats a conclu des ententes de services auprès du ministère de la Sécurité publique et de la Sûreté du Québec dans le cadre de ses opérations. La part de la Ville dans ces ententes s'élève à 442 412 $ sur une période de 3 ans. L'échéancier de ces ententes pour les prochains exercices est de 263 245 $ en 2023, 146 417 $ en 2024 et de 32 750 $ en 2025.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2022	Solde des cautionnements 2021
Emprunts temporaires				
	171			
Dettes à long terme				
Magog Technopole		890 000	484 456	485 395
Corporation des événements de Magog Inc.		49 000	39 287	47 557
	172	939 000	523 743	532 952
	173	939 000	523 743	532 952

La Ville assume une responsabilité éventuelle en se portant garante d'emprunts consentis à des organismes non compris dans son périmètre comptable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog. Au 31 décembre 2022, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 2 840 851 $.

B) Auto-assurance

La Ville assume une responsabilité à l'égard de certains litiges ou dommages. La Ville a créé une réserve financière s'élevant à 500 000 $ au 31 décembre 2022 afin d'être en mesure de faire face à une augmentation de la valeur des franchises ou des rétentions qu'elle détient en assurance.

C) Poursuites

Un des partenariats fait l'objet d'une réclamation dont la quote-part de la Ville s'élève à 457 860 $ pour des sommes réclamées par un entrepreneur relativement à la résiliation du contrat d'aménagement d'une plateforme de compostage et d'installation de déshydratation des boues de fosses septiques. La direction est d'avis que cette réclamation est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Par ailleurs, ce partenariat prévoit réclamer auprès de cet entrepreneur le montant des dépenses encourues à la suite du non-respect du contrat liant celui-ci et cet entrepreneur. La direction est d'avis qu'il n'est pas possible pour le moment de déterminer le montant final pouvant être recouvré de ces réclamations et, par conséquent, aucun actif n'a été comptabilisé aux livres à cet égard.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et par les partenariats, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 12 000 000 $ au 31 décembre 2022. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	49 028 691	51 216 800	51 688 780			51 626 009
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 232 753	1 178 500	1 403 199			1 403 199
Quotes-parts	3					6 887 539	436 337
Transferts	4	2 421 480	1 710 100	2 422 092			2 422 092
Services rendus	5	35 688 960	34 182 300	37 112 309		1 931 714	37 714 797
Imposition de droits	6	8 742 390	3 309 700	6 623 171			6 623 171
Amendes et pénalités	7	178 046	216 500	228 805		1 020 159	1 248 964
Revenus de placements de portefeuille	8	176 498	150 000	896 838		68 006	964 844
Autres revenus d'intérêts	9	485 947	281 900	484 785			484 785
Autres revenus	10	841 645	343 000	790 851		9 567	800 418
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	98 796 410	92 588 800	101 650 830		9 916 985	103 724 616
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 530 451	1 600 000	1 777 920			1 777 920
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	227 233		1 645 839			1 645 839
Autres	18	100 277		107 079		11 619	118 698
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 857 961	1 600 000	3 530 838		11 619	3 542 457
	22	101 654 371	94 188 800	105 181 668		9 928 604	107 267 073
Charges							
Administration générale	23	8 282 602	8 143 883	8 465 277	61 284		8 526 561
Sécurité publique	24	12 589 805	13 064 193	13 074 710	481 731	7 929 384	14 623 313
Transport	25	9 055 774	10 188 131	10 330 962	5 655 061		15 986 023
Hygiène du milieu	26	10 358 011	11 905 405	11 034 364	3 486 445	1 463 023	14 987 663
Santé et bien-être	27	411 366	509 363	467 218			467 218
Aménagement, urbanisme et développement	28	3 451 244	3 789 497	4 276 458	55 242		4 331 700
Loisirs et culture	29	8 827 354	9 179 628	9 703 642	1 404 125		11 107 767
Réseau d'électricité	30	24 192 889	24 277 800	25 888 533	760 278		26 648 811
Frais de financement	31	1 731 429	1 848 400	1 724 034		134 111	1 858 145
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	11 328 781	11 569 123	11 904 166	(11 904 166)		
	34	90 229 255	94 475 423	96 869 364		9 526 518	98 537 201
Excédent (déficit) de l'exercice	35	11 425 116	(286 623)	8 312 304		402 086	8 729 872

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 425 116	(286 623)	8 312 304	402 086	8 729 872
Moins : revenus d'investissement	2	(2 857 961)	(1 600 000)	(3 530 838)	(11 619)	(3 542 457)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	8 567 155	(1 886 623)	4 781 466	390 467	5 187 415
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	11 328 781	11 569 123	11 904 166	540 961	12 429 645
Produit de cession	5	69 154		144 941	4 714	149 655
(Gain) perte sur cession	6	(67 317)		92 633	(4 714)	87 919
Réduction de valeur / Reclassement	7			(75 565)		(75 565)
	8	11 330 618	11 569 123	12 066 175	540 961	12 591 654
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	29 571		472 457		472 457
Réduction de valeur / Reclassement	10			75 565		75 565
	11	29 571		548 022		548 022
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	22 021		29 950	4 446	34 396
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	87 905		21 797		21 797
	15	109 926		51 747	4 446	56 193
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(5 739 187)	(5 790 300)	(5 790 363)	(338 370)	(6 128 733)
	18	(5 739 187)	(5 790 300)	(5 790 363)	(338 370)	(6 128 733)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(770 037)	(437 600)	(1 823 223)	(107 949)	(1 931 172)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 082 236	1 060 000	1 085 209		1 085 209
Excédent de fonctionnement affecté	21	670 746	73 000	620 887	11 740	632 627
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 666 081)	(4 587 600)	(4 308 898)		(4 308 898)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				564	564
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(3 683 136)	(3 892 200)	(4 426 025)	(95 645)	(4 521 670)
	26	2 047 792	1 886 623	2 449 556	111 392	2 545 466
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	10 614 947		7 231 022	501 859	7 732 881

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	2 857 961	3 530 838	11 619	3 542 457
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(3 280)	(326 329)	( )	(326 329)
Sécurité publique	3	(151 083)	(37 502)	(81 653)	(119 155)
Transport	4	(5 568 970)	(9 765 431)	( )	(9 765 431)
Hygiène du milieu	5	(4 412 337)	(3 617 040)	(868 882)	(4 485 922)
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )	( )	( )
Loisirs et culture	8	(730 717)	(474 019)	( )	(474 019)
Réseau d'électricité	9	(282 806)	(421 068)	( )	(421 068)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	(11 149 193)	(14 641 389)	(950 535)	(15 591 924)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	(31 998)	(386 255)	( )	(386 255)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13	(134 629)	(436 412)	( )	(436 412)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	7 799 550	8 783 960	527 830	9 311 790
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	770 037	1 823 223	107 949	1 931 172
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	2 659 300	1 314 873	226 003	1 540 876
Excédent de fonctionnement affecté	17	10 989	39 500		39 500
Réserves financières et fonds réservés	18	2 509 184	3 454 100		3 454 100
	19	5 949 510	6 631 696	333 952	6 965 648
	20	2 433 240	(48 400)	(88 753)	(137 153)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	5 291 201	3 482 438	(77 134)	3 405 304

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021	2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	22 153 426	36 661 674	3 195 506	39 857 180
Débiteurs (note 5)	2	34 050 110	31 813 486	1 362 757	32 912 997
Prêts (note 6)	3		319 399	40 009	359 408
Placements de portefeuille (note 7)	4	282 463	347 729	170 512	518 241
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	56 485 999	69 142 288	4 768 784	73 647 826
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10			728 359	728 359
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	13 523 618	16 805 320	2 226 264	18 768 338
Revenus reportés (note 12)	12	2 676 416	2 510 966		2 510 966
Dette à long terme (note 13)	13	71 153 024	75 202 411	4 911 677	80 114 088
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	635 000	916 000	708 196	1 624 196
Autres passifs (note 14)	15	1 085 660	616 345	501 282	1 117 627
	16	89 073 718	96 051 042	9 075 778	104 863 574
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(32 587 719)	(26 908 754)	(4 306 994)	(31 215 748)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	211 733 546	214 308 760	8 138 539	221 966 585
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 632 232	1 470 465		1 470 465
Stocks de fournitures	20	1 212 074	1 425 718	3 454	1 429 172
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	135 953	142 201	38 425	180 626
	23	214 713 805	217 347 144	8 180 418	225 046 848
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	11 659 665	8 060 322	934 716	8 995 038
Excédent de fonctionnement affecté	25	4 702 624	12 634 830	107 269	12 742 099
Réserves financières et fonds réservés	26	8 141 820	9 520 993	285 576	9 806 569
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	( )	(319)	(319)
Financement des investissements en cours	28	4 353 277	7 149 030	(694 303)	6 454 727
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	153 268 700	153 073 215	3 240 485	155 832 986
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	182 126 086	190 438 390	3 873 424	193 831 100

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	23 995 100	24 260 861	29 688 347	28 076 925
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	5 664 100	5 326 601	6 556 561	5 969 256
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	1 342 700	1 149 274	336 420	453 424
Autres biens et services	8	39 943 000	42 241 799	43 517 936	39 383 693
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 521 100	1 480 789	1 609 369	1 554 718
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	317 300	313 245	313 245	316 093
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	10 000	(70 000)	(64 469)	5 721
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	7 736 300	7 726 584	1 275 382	1 263 709
Transferts	15				
Autres	16			22 094	11 680
Autres organismes					
Transferts	17	1 748 300	1 392 118	1 392 118	1 972 563
Autres	18			210 398	202 228
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	11 569 123	11 904 166	12 429 645	11 740 635
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Créances douteuses	21	210 000	379 637	461 594	382 769
▪ Subv. particulier / entreprise	22	210 000	92 430	92 430	129 880
▪ Autres	23	208 400	671 860	696 131	175 402
	24	94 475 423	96 869 364	98 537 201	91 638 696

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 995 038	12 279 043
Excédent de fonctionnement affecté	2	12 742 099	4 861 114
Réserves financières et fonds réservés	3	9 806 569	8 427 396
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(319)	(337)
Financement des investissements en cours	5	6 454 727	3 736 108
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	155 832 986	155 797 904
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	193 831 100	185 101 228
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	8 060 322	11 659 665
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10	934 716	619 378
	11	8 995 038	12 279 043
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	12	800 000	1 060 000
▪ Engagement et fonctionnement	13	718 850	927 853
▪ Tarification	14	1 815 980	314 771
▪ Développement économique	15	300 000	300 000
▪ Aréna Memphrémagog	16	9 000 000	
▪ Aréna - mise à niveau	17		2 100 000
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	12 634 830	4 702 624
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
▪ Régie déchets Coaticook	22	107 269	158 490
▪	23		
▪	24		
	25	107 269	158 490
	26	12 742 099	4 861 114

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Financement d'immobilisations	27	5 729 239	5 330 754
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32	5 729 239	5 330 754
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	33		
▪	34		
▪	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	3 206 721	2 311 066
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40	285 576	285 576
Montant non réservé			
Administration municipale	41	25 033	
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45	60 000	
Autres			
▪ Fonds d'auto-assurance	46	500 000	500 000
▪	47		
	48	4 077 330	3 096 642
	49	9 806 569	8 427 396

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52	( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53	( )	( )
Autres	54	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55	( )	( )
	56	( )	( )
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	58	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59	( )	( )
Autres			
▪	60	( )	( )
▪	61	( )	( )
	62	( )	( )
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	63	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	64	( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	65	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	66	( )	( )
Autres			
▪	67	( )	( )
▪	68	( )	( )
	69	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	70	( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	71	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	72	(601)	(1 183)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73	( )	( )
Autres			
▪	74	( )	( )
▪	75	( )	( )
	76	(601)	(1 183)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	77	282	846
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80		
Autres			
▪	81		
	82	282	846
	83	(319)	(337)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	84	9 706 689	6 422 809
Investissements à financer	85	(3 251 962)	(2 686 701)
	86	6 454 727	3 736 108
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87	221 966 585	218 966 315
Propriétés destinées à la revente	88	1 470 465	1 632 232
Prêts	89	359 408	44 455
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90	347 773	282 506
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91		
	92	224 144 231	220 925 508
Ajustements aux éléments d'actif	93		
	94	224 144 231	220 925 508
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	95	(80 114 088)	(75 870 379)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96	(551 619)	(498 868)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97	12 356 351	11 242 948
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98	601	1 183
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99		
	100	(68 308 755)	(65 125 116)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101	(2 490)	(2 488)
	102	(68 311 245)	(65 127 604)
	103	155 832 986	155 797 904

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2022.

		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(1 338 676)	(1 958 662)
Charge de l'exercice	4	(1 898 683)	(1 836 805)
Cotisations versées par l'employeur	5	1 613 163	2 456 791
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(1 624 196)	(1 338 676)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	85 917 950	81 884 115
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(85 917 950)	(81 957 195)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		(73 080)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(1 624 196)	(1 265 596)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(1 624 196)	(1 338 676)
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(1 624 196)	(1 338 676)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		2 836 551
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	( )	(2 909 631)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	( )	(73 080)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 927 735	3 592 859
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	3 927 735	3 592 859
Cotisations salariales des employés	21	(1 954 683)	(1 722 889)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23	1 973 052	1 869 970
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(8 890)	(37 753)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	1 964 162	1 832 217
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	4 838 228	4 084 574
Rendement espéré des actifs	33	(4 903 707)	(4 079 986)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	(65 479)	4 588
Charge de l'exercice	35	1 898 683	1 836 805
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	3 485 449	7 004 496
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(4 903 707)	(4 079 986)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(1 418 258)	2 924 510
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	1 785 748	(3 200 109)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	3 019 458	3 197 788
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	79 534 870	85 786 729
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	14 793 819	8 704 169
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	6,19 %	5,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,50 %	5,47 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	( )	( )

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106	1

Description des régimes et autres renseignements

Les pompiers et les agents de prévention de la Ville doivent adhérer au régime de retraite par financement salarial de la FTQ (« RRFS - FTQ ») prévu à la convention collective dès que les conditions d'admissibilité sont respectées. Les taux de cotisation sont établis conformément à la convention collective, soit 9,0 % (8,0 % en 2021) de leur salaire admissible. La Ville a versé une contribution équivalente à celles versées par les employés. Le taux de rente est déterminé par l'actuaire et il est entendu que ce taux peut varier, au 1er juillet de chaque année, en fonction des calculs effectués par celui-ci.

Le RRFS - FTQ est un régime interentreprises à prestations déterminées visé par la section X du règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application des dispositions de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (« LRCR »). Il est soumis à la surveillance de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Le RRFS - FTQ est institué par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (« FTQ ») pour les membres de ses syndicats affiliés. La participation au régime est facultative par association accréditée. Toutefois, la participation des membres d'un groupe d'une association accréditée est obligatoire.

Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs administré par un comité de retraite, qui ne comporte pas de comptes distincts, la Ville doit suivre les normes applicables aux régimes à cotisations déterminées.

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111	292 930	246 872
	112	292 930	246 872

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113	1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de retraite simplifié

Les employés permanents de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook participent à un REER collectif. La contribution annuelle des employés correspond à 2,0 % de leur salaire et la Régie doit verser un montant équivalent.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116	3 182	2 974
Autres régimes	117		
	118	3 182	2 974

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	8	8

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (« RREM ») et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (« RPSEM »), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes interemployeurs administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2022	2021
Cotisations des élus au RREM	120	15 069	14 587
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121	50 783	49 160
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	9 434	9 548
	123	60 217	58 708

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TAXES		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	34 303 960	33 768 286	33 706 206	32 867 148
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	5 458 940	6 331 181	6 331 181	5 481 043
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	39 762 900	40 099 467	40 037 387	38 348 191
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	2 884 300	2 935 389	2 935 099	2 813 020
Égout	13	985 200	1 001 899	1 001 899	939 992
Traitement des eaux usées	14	2 177 800	2 214 713	2 214 583	1 673 582
Matières résiduelles	15	3 320 000	3 351 500	3 351 229	3 136 518
Autres					
▪ Fosses septiques	16	326 600	325 848	325 848	300 852
▪	17				
▪	18				
Centres d'urgence 9-1-1	19	150 000	149 672	149 672	153 448
Service de la dette	20	1 610 000	1 610 292	1 610 292	1 601 699
Pouvoir général de taxation	21				
Activités de fonctionnement	22				
Activités d'investissement	23				
	24	11 453 900	11 589 313	11 588 622	10 619 111
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	25				
Autres	26				
	27				
	28	11 453 900	11 589 313	11 588 622	10 619 111
	29	51 216 800	51 688 780	51 626 009	48 967 302

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30	11 000	11 939	11 939	10 988
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31				
Compensations pour les terres publiques	32	2 200	2 226	2 226	2 184
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	33	552 200	669 826	669 826	566 530
Cégeps et universités	34				
Écoles primaires et secondaires	35	539 500	644 254	644 254	576 506
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36				
	37	1 104 900	1 328 245	1 328 245	1 156 208
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	38	26 400	26 909	26 909	24 299
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	39				
Taxes d'affaires	40				
	41	26 400	26 909	26 909	24 299
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	42	47 200	48 045	48 045	52 246
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	43				
	44	47 200	48 045	48 045	52 246
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45				
Autres	46				
	47				
	48	1 178 500	1 403 199	1 403 199	1 232 753

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	49		22 660	22 660	
Sécurité publique					
Police	50		65 104	65 104	
Sécurité incendie	51	8 100	8 105	8 105	8 441
Sécurité civile	52				
Autres	53				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	54	97 000	503 917	503 917	700 579
Enlèvement de la neige	55				
Autres	56				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	57				
Transport adapté	58				
Transport scolaire	59				
Autres	60				
Transport aérien	61				
Transport par eau	62				
Autres	63				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	53 200	53 205	53 205	65 179
Réseau de distribution de l'eau potable	65	36 200	19 522	19 522	20 942
Traitement des eaux usées	66	36 000	48 117	48 117	37 517
Réseaux d'égout	67	36 200	21 954	21 954	21 385
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	68	329 000	374 742	374 742	328 385
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	69				
Tri et conditionnement	70				
Autres	71				
Autres	72				
Cours d'eau	73				
Protection de l'environnement	74				12 164
Autres	75				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	76				
Sécurité du revenu	77				
Autres	78				37 934
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	79				
Rénovation urbaine	80				
Promotion et développement économique	81				
Autres	82				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	83		58 575	58 575	105 000
Activités culturelles					
Bibliothèques	84	170 400	200 359	200 359	201 442
Autres	85	22 900	28 811	28 811	33 186
Réseau d'électricité	86				
	87	789 000	1 405 071	1 405 071	1 572 154

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	88				
Sécurité publique					
Police	89				
Sécurité incendie	90				
Sécurité civile	91				
Autres	92				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	93	1 600 000	330 008	330 008	1 341 295
Enlèvement de la neige	94				
Autres	95				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	96				
Transport adapté	97				
Transport scolaire	98				
Autres	99				
Transport aérien	100				
Transport par eau	101				
Autres	102				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103				
Réseau de distribution de l'eau potable	104		297 990	297 990	381 994
Traitement des eaux usées	105		545 472	545 472	
Réseaux d'égout	106		575 550	575 550	741 933
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	107				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	108				
Tri et conditionnement	109				
Autres	110				
Autres	111				
Cours d'eau	112				31 979
Protection de l'environnement	113		15 000	15 000	
Autres	114				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	115				
Sécurité du revenu	116				
Autres	117				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	118				
Rénovation urbaine	119				
Promotion et développement économique	120				
Autres	121				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	122		13 900	13 900	33 250
Activités culturelles					
Bibliothèques	123				
Autres	124				
Réseau d'électricité	125				
	126	1 600 000	1 777 920	1 777 920	2 530 451

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127				
Péréquation	128				
Neutralité	129				
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131	571 000	666 953	666 953	633 652
Fonds de développement des territoires	132				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134	350 100	350 068	350 068	215 674
Dotation spéciale de fonctionnement	135				
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136				
Autres	137				
	138	921 100	1 017 021	1 017 021	849 326
TOTAL DES TRANSFERTS	139	3 310 100	4 200 012	4 200 012	4 951 931

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
SERVICES RENDUS		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	140	350 000	400 113	117 729	137 280
Évaluation	141				
Autres	142	65 800	67 260	16 586	16 086
	143	415 800	467 373	134 315	153 366
Sécurité publique					
Police	144				
Sécurité incendie	145	403 300	416 494	416 494	403 926
Sécurité civile	146				
Autres	147				
	148	403 300	416 494	416 494	403 926
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	149				
Enlèvement de la neige	150	20 300	15 639	15 639	17 817
Autres	151				
Transport collectif	152				
Autres	153				
	154	20 300	15 639	15 639	17 817
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155				
Réseau de distribution de l'eau potable	156				
Traitement des eaux usées	157				
Réseaux d'égout	158				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	159				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	160				
Tri et conditionnement	161			59 229	98 812
Autres	162	31 600	57 276	57 276	40 967
Autres	163			28 668	142 686
Cours d'eau	164				
Protection de l'environnement	165				
Autres	166				
	167	31 600	57 276	145 173	282 465

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
SERVICES RENDUS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	168				
Autres	169				
	170				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	171				
Rénovation urbaine	172				
Promotion et développement économique	173				
Autres	174				
	175				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	176	47 300	68 360	68 360	47 273
Activités culturelles					
Bibliothèques	177	40 000	39 849	39 849	33 245
Autres	178				
	179	87 300	108 209	108 209	80 518
Réseau d'électricité	180				
	181	958 300	1 064 991	819 830	938 092

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
SERVICES RENDUS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	182				
Évaluation	183				
Autres	184	95 700	212 585	214 431	184 540
	185	95 700	212 585	214 431	184 540
Sécurité publique					
Police	186			583 302	381 506
Sécurité incendie	187	5 800	30 197	30 197	23 319
Sécurité civile	188				
Autres	189			80 702	65 405
	190	5 800	30 197	694 201	470 230
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	191		16 725	16 725	16 084
Enlèvement de la neige	192	188 600	180 609	180 609	181 706
Autres	193	945 500	1 063 201	1 063 201	1 309 435
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	194				
Transport adapté	195				
Transport scolaire	196				
Autres	197				
Autres	198				
	199	1 134 100	1 260 535	1 260 535	1 507 225
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200				
Réseau de distribution de l'eau potable	201	55 000	40 250	40 250	69 468
Traitement des eaux usées	202				
Réseaux d'égout	203		813	813	925
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	204			89 446	75 412
Matières recyclables	205	56 000	62 587	62 587	57 441
Autres	206	119 500	161 643	253 996	186 207
Cours d'eau	207				
Protection de l'environnement	208				
Autres	209		1 135	1 135	
	210	230 500	266 428	448 227	389 453

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
SERVICES RENDUS (suite)		**Budget 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2022**	**Réalisations 2021**
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	211				
Sécurité du revenu	212				
Autres	213				
	214				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	215				
Rénovation urbaine	216				
Promotion et développement économique	217	343 800	411 019	411 019	114 697
Autres	218				
	219	343 800	411 019	411 019	114 697
Loisirs et culture					
Activités récréatives	220	575 900	648 223	648 223	554 960
Activités culturelles					
Bibliothèques	221	23 600	30 542	30 542	25 758
Autres	222	13 600	13 249	13 249	2 759
	223	613 100	692 014	692 014	583 477
Réseau d'électricité	224	30 801 000	33 174 540	33 174 540	31 937 734
	225	33 224 000	36 047 318	36 894 967	35 187 356
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	34 182 300	37 112 309	37 714 797	36 125 448

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	227	208 700	409 632	409 632	406 709
Droits de mutation immobilière	228	3 100 000	6 213 539	6 213 539	8 332 663
Droits sur les carrières et sablières	229				
Autres	230	1 000			3 018
	231	3 309 700	6 623 171	6 623 171	8 742 390
AMENDES ET PÉNALITÉS	232	216 500	228 805	1 248 964	1 065 917
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	233	150 000	896 838	964 844	192 271
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	234	281 900	484 785	484 785	485 947
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235		(92 633)	(87 919)	71 633
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237	250 000	657 128	657 128	533 113
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238				
Contributions des promoteurs	239		1 647 578	1 647 578	227 233
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240				
Contributions des organismes municipaux	241	15 000	40 691	40 691	23 419
Autres contributions	242	20 000	68 949	80 568	86 764
Redevances réglementaires	243				
Autres	244	58 000	222 056	226 909	253 888
	245	343 000	2 543 769	2 564 955	1 196 050
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	246				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	951 060	985 462	4 951	990 413	990 413	972 709
Greffe et application de la loi	2	1 930 309	1 982 239	2 927	1 985 166	1 985 166	2 046 929
Gestion financière et administrative	3	3 573 598	3 676 463	15 016	3 691 479	3 691 479	3 549 419
Évaluation	4	428 422	428 455		428 455	428 455	420 855
Gestion du personnel	5	1 073 027	1 134 067	918	1 134 985	1 134 985	1 046 055
Autres							
▪ Autres	6	187 467	258 591	37 472	296 063	296 063	361 171
▪	7						
	8	8 143 883	8 465 277	61 284	8 526 561	8 526 561	8 397 138
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	6 667 200	6 665 316		6 665 316	7 732 188	7 536 640
Sécurité incendie	10	6 182 493	6 202 801	481 731	6 684 532	6 684 532	6 306 257
Sécurité civile	11	21 400	17 940		17 940	17 940	34 282
Autres	12	193 100	188 653		188 653	188 653	179 509
	13	13 064 193	13 074 710	481 731	13 556 441	14 623 313	14 056 688
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	5 010 704	5 456 186	5 284 759	10 740 945	10 740 945	9 515 766
Enlèvement de la neige	15	4 099 524	3 807 882	219 322	4 027 204	4 027 204	3 595 830
Éclairage des rues	16	151 702	134 979	50 746	185 725	185 725	166 605
Circulation et stationnement	17	824 201	835 273	100 234	935 507	935 507	803 200
Transport collectif							
Transport en commun	18	102 000	96 642		96 642	96 642	98 010
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	10 188 131	10 330 962	5 655 061	15 986 023	15 986 023	14 179 411

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 315 369	1 327 067	178 716	1 505 783	1 505 783	1 482 735
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 532 378	1 436 289	1 136 630	2 572 919	2 572 919	2 477 804
Traitement des eaux usées	25	2 261 054	2 101 184	719 833	2 821 017	2 821 017	2 343 949
Réseaux d'égout	26	1 022 901	959 612	1 268 614	2 228 226	2 228 226	1 937 246
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	617 663	623 691	30 969	654 660	654 660	612 472
Élimination	28	906 430	789 246		789 246	1 256 100	1 096 905
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	826 525	744 459	57 526	801 985	801 985	759 153
Tri et conditionnement	30	175 676	145 414		145 414	145 414	155 853
Matières organiques							
Collecte et transport	31	957 500	867 700	65 592	933 292	933 292	975 466
Traitement	32	416 700	344 400		344 400	344 400	364 000
Matériaux secs	33	116 100	99 300		99 300	99 300	92 200
Autres	34	98 100	87 100		87 100	87 100	87 700
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	601 101	438 854	12 646	451 500	451 500	430 491
Protection de l'environnement	38	719 202	730 731	15 919	746 650	746 650	817 482
Autres	39	338 706	339 317		339 317	339 317	320 595
	40	11 905 405	11 034 364	3 486 445	14 520 809	14 987 663	13 954 051
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	135 000	121 220		121 220	121 220	109 733
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	374 363	345 998		345 998	345 998	301 633
	44	509 363	467 218		467 218	467 218	411 366

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	2 370 838	2 512 510	54 348	2 566 858	2 566 858	2 300 561
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	1 256 159	1 601 480	894	1 602 374	1 602 374	1 094 202
Tourisme	49	162 500	162 468		162 468	162 468	162 718
Autres	50						
Autres	51						
	52	3 789 497	4 276 458	55 242	4 331 700	4 331 700	3 557 481
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	245 705	255 487	114 310	369 797	369 797	372 291
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 095 872	1 215 800	70 214	1 286 014	1 286 014	1 218 348
Piscines, plages et ports de plaisance	55	415 134	450 187	86 645	536 832	536 832	520 131
Parcs et terrains de jeux	56	3 954 404	4 460 600	556 338	5 016 938	5 016 938	4 475 152
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	699 148	605 647	9 637	615 284	615 284	436 550
Autres	59	322 032	293 196		293 196	293 196	339 129
	60	6 732 295	7 280 917	837 144	8 118 061	8 118 061	7 361 601
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	166 932	154 314	8 684	162 998	162 998	145 996
Bibliothèques	62	1 467 532	1 491 179	239 415	1 730 594	1 730 594	1 573 951
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63	78 302	71 395		71 395	71 395	106 842
Autres ressources du patrimoine	64	192 300	185 074	304 805	489 879	489 879	491 791
Autres	65	542 267	520 763	14 077	534 840	534 840	573 238
	66	2 447 333	2 422 725	566 981	2 989 706	2 989 706	2 891 818
	67	9 179 628	9 703 642	1 404 125	11 107 767	11 107 767	10 253 419

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68	24 277 800	25 888 533	760 278	26 648 811	26 648 811	24 952 610
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	1 695 100	1 633 417		1 633 417	1 749 075	1 691 625
Autres frais	70	143 300	160 617		160 617	173 539	179 186
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	10 000	(70 000)		(70 000)	(65 480)	4 588
Autres	72					1 011	1 133
	73	1 848 400	1 724 034		1 724 034	1 858 145	1 876 532
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	11 569 123	11 904 166	(11 904 166)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ville de Magog | 45072 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 088 531	1 088 531	908 398
Usines de traitement de l'eau potable	2	838 784	838 784	83 414
Usines et bassins d'épuration	3	985 687	1 849 211	258 822
Conduites d'égout	4	2 904 250	2 904 250	3 145 180
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	6 182 888	6 182 888	5 353 001
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			9 493
Aires de stationnement	9			28 511
Parcs et terrains de jeux	10	216 163	216 163	156 675
Autres infrastructures	11	586 237	591 595	547 153
Réseau d'électricité	12	314 255	314 255	261 600
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	66 292	66 292	42 853
Édifices communautaires et récréatifs	14	46 066	46 066	413 278
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 090 983	1 146 752	233 836
Ameublement et équipement de bureau	18	19 499	25 036	171 052
Machinerie, outillage et équipement divers	19	265 008	285 355	313 676
Terrains	20	36 746	36 746	
Autres	21			
	22	14 641 389	15 591 924	11 926 942

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	924 666	924 666	801 341
Usines de traitement de l'eau potable	24	838 784	838 784	83 414
Usines et bassins d'épuration	25	985 687	1 849 211	258 822
Conduites d'égout	26	2 151 165	2 151 165	2 963 723
Autres infrastructures	27	6 263 985	6 269 343	5 964 612
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	163 865	163 865	107 057
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31	753 085	753 085	181 457
Autres infrastructures	32	721 303	721 303	130 221
Autres immobilisations corporelles	33	1 838 849	1 920 502	1 436 295
	34	14 641 389	15 591 924	11 926 942

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	285 576			285 576
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	14 944 410	2 769 604	1 489 761	16 224 253
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	49 896 313	6 542 186	4 638 972	51 799 527
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	65 126 299	9 311 790	6 128 733	68 309 356
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	11 055 497	1 747 040	619 112	12 183 425
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	11 055 497	1 747 040	619 112	12 183 425
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	187 451		14 525	172 926
	15	11 242 948	1 747 040	633 637	12 356 351
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	11 242 948	1 747 040	633 637	12 356 351
	19	76 369 247	11 058 830	6 762 370	80 665 707
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	76 369 247	11 058 830	6 762 370	80 665 707

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	75 727 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 293 741
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	12 183 425
Autres montants	10	172 926
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	1 479 710
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	64 184 680
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	15	5 611 351
Endettement net à long terme	16	69 796 031
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	2 840 851
Communauté métropolitaine	18	
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	72 636 882
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	72 636 882
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	120 868
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	714 000	717 792	717 792	713 664
Sécurité publique					
Police	4	6 517 200	6 515 645	64 443	64 478
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	102 000	96 641	96 641	98 010
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	27 000	26 149	26 149	22 438
Matières résiduelles	12	109 200	108 353	108 353	107 086
Cours d'eau	13	1 500	1 800	1 800	1 111
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16				
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	7 600	7 942	7 942	5 196
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	157 000	156 976	156 976	157 226
Autres	21	5 500			
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	95 300	95 286	95 286	94 500
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	7 736 300	7 726 584	1 275 382	1 263 709

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	14 641 389	11 149 193
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	14 641 389	11 149 193

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année[2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	44,77	38,00	86 056,73	5 221 429	1 088 064	6 309 493
Professionnels	2	16,28	36,16	28 825,54	1 538 398	357 143	1 895 541
Cols blancs	3	99,69	37,00	189 437,28	6 283 480	1 391 173	7 674 653
Cols bleus	4	105,78	40,00	220 793,71	7 352 183	1 578 947	8 931 130
Policiers	5						
Pompiers	6	43,05	43,00	96 138,84	3 408 213	816 869	4 225 082
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	309,57		621 252,10	23 803 703	5 232 196	29 035 899
Élus	9	9,00			457 158	94 405	551 563
	10	318,57			24 260 861	5 326 601	29 587 462

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	53 205				53 205
Réseau de distribution de l'eau potable	13	19 522	148 995	148 995		317 512
Traitement des eaux usées	14	48 117	545 472			593 589
Réseaux d'égout	15	21 954	287 775	287 775		597 504
Autres	16	2 279 294	193 904	165 004		2 638 202
	17	2 422 092	1 176 146	601 774		4 200 012

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	(8 493)	5 187
	4	(8 493)	5 187
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	10 171	18 177
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	10 171	18 177
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 176 413	1 119 782
Enlèvement de la neige	11	1 022	2 646
Autres	12	421	551
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 177 856	1 122 979
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	83 060	114 367
Réseau de distribution de l'eau potable	17	93 714	100 655
Traitement des eaux usées	18	28 749	14 637
Réseaux d'égout	19	220 663	205 212
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	(1 619)	
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	(1 094)	
Autres	25		
	26	423 473	434 871
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	(5 748)	(1 085)
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	(5 748)	(1 085)
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	82 036	91 444
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	37 106	50 380
Autres	38	3 457	4 307
	39	122 599	146 131
Réseau d'électricité	40	4 176	5 169
	41	1 724 034	1 731 429

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		2022		2021
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Ventes d'électricité				
Domestique et agricole	1	12 467 200	12 941 279	12 404 862
Générale et institutionnelle	2	6 409 600	7 931 359	7 174 462
Industrielle	3	11 530 200	11 666 622	11 696 334
Autres	4			
Autres revenus	5	394 000	635 280	662 072
	6	30 801 000	33 174 540	31 937 730
Charges				
Achat d'énergie	7	22 063 000	23 387 155	22 006 146
Taxe sur le revenu brut	8			
Frais d'exploitation	9	3 180 800	3 420 305	3 065 080
Autres frais	10	246 000	217 192	238 951
Frais de financement	11	4 200	4 196	5 169
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	757 342	760 278	759 721
	13	26 251 342	27 789 126	26 075 067
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	(1 212 000)	(1 136 119)	(1 117 288)
	15	25 039 342	26 653 007	24 957 779
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16	5 761 658	6 521 533	6 979 951
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	17	757 342	760 278	759 721
Produit de cession	18			
(Gain) perte sur cession	19			
Réduction de valeur	20			
	21	757 342	760 278	759 721
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22			
Remboursement de la dette à long terme	23	(28 400)	(28 373)	(51 066)
	24	(28 400)	(28 373)	(51 066)
Affectations				
Activités d'investissement	25	(383 600)	(155 526)	(156 363)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26			
Excédent de fonctionnement affecté	27			
Réserves financières et fonds réservés	28	(2 607 000)	(2 571 604)	(2 501 333)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30			
	31	(2 990 600)	(2 727 130)	(2 657 696)
	32	(2 261 658)	(1 995 225)	(1 949 041)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33	3 500 000	4 526 308	5 030 910

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Nathalie Pelletier	Maire	101 191	17 551	15 652	
Josée Beaudoin	Conseiller	26 054	13 027		
Bertrand Bilodeau	Conseiller	26 547	13 027	909	
Nathalie Laporte	Conseiller	26 054	13 027		
Samuel Côté	Conseiller	26 054	13 027		
Sébastien Bélair	Conseiller	26 054	13 027		
Jean-Noël Leduc	Conseiller	26 054	13 027		
Jean-François Rompré	Conseiller	26 054	13 027		
Jacques Laurendeau	Maire suppléant	30 547	13 027	1 091	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		OUI	NON	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		12 000 000	$
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	X	3	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4		47 802	$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5	X	6	
4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :				
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7			$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8			$
Ligne 3 : Autres revenus	9			$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10			$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11			$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12			$
Ligne 9 : Autres charges	13			$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14			$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15			$
Ligne 14 : Débiteurs	16			$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17			$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18			$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	19			$
Ligne 20 : Revenus reportés	20			$
Ligne 21 : Dette à long terme	21			$
Ligne 24 : Libres	22			$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23			$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24			$
Montant des pardons de prêts constatés				
Solde cumulatif au début de l'exercice	25			$
Constatés au cours de l'exercice	26			$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27			$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

   a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. — 28 [ ] 29 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 30 _____ $

   b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. — 31 [X] 32 [ ]

   Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022 — 33 1 512 287 $

   c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). — 34 [X] 35 [ ]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 36 _____ $

   d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). — 37 [ ] 38 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 39 _____ $

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? — 40 [X] 41 [ ]

   Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? — 42 [ ] 43 [X]

   Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

   a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? — 44 [ ] 45 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 46 _____ $

   b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? — 47 [ ] 48 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 — 49 _____ $

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? — 50 [X] 51 [ ]

   Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

   a) crédits de taxes — 52 489 405 $

   b) autres formes d'aide — 53 67 500 $

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022	54	$
Facteur comparatif de 2022	55	
Valeur uniformisée	56	$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD — 57 _____ $

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	58	$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été		
Systèmes de sécurité	59	$
Chaussées pavées - entretien préventif	60	$
Chaussées pavées - entretien palliatif	61	$
Chaussées en gravier - entretien préventif	62	$
Chaussées en gravier - entretien palliatif	63	$
Systèmes de drainage	64	$
Abords de routes	65	$
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	66	$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	67	$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été	68	$
c) Total des frais encourus admissibles	69	$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2 :**

a) Numéro de la résolution	70	
b) Date d'adoption de la résolution	71	

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* — 72 [X] 73 [ ]

    Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

    a) Numéro de la résolution — 74 455-2019

    b) Date d'adoption de la résolution — 75 2019-10-21

12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)

    Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

    a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire — 76 _____

    b) Nombre de signalements reçus d'un médecin — 77 _____

    Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens

    c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année — 78 3

    d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique — 79 _____

    e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure — 80 _____

    f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves — 81 _____

    g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient — 82 _____

    Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

    h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité — 83 2 279

    i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg — 84 640

    j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité — 85 3

    Règlement

    k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? — 86 [X] 87 [ ]

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La question 13 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		OUI		NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1	X	2	
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».				
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3	X	4	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5	X	6	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7		8	X
4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	9		10	X

Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	11		12	X
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	13		14	X
7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15		16	X

La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	17		18	X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	19		20	